

au Parlement de fournir les moyens d'exécuter ces plans. Une semaine s'est écoulée. Je le demande au premier ministre. N'avez-vous pas un plan? Cette situation doit-elle continuer indéfiniment?

Une voix: Avez-vous un plan?

M. Diefenbaker: Lorsque le premier ministre aura soumis ce plan à la Chambre, ce sera la première fois que le Gouvernement donnera une directive dans cette affaire qui vise de façon vitale les Canadiens, toute la population du Canada.

Je passe maintenant aux affaires internationales.

M. Herridge: Quel est votre plan?

Une voix: Quelle est votre solution?

M. Diefenbaker: En 1950, compte tenu des circonstances qui existaient alors, nous avons fait connaître notre attitude; mais on l'a rejetée par un vote. A la lumière des constatations faites depuis lors, les recommandations alors présentées auraient écarté la possibilité de futures impasses comme celle-là, surtout si l'on avait étudié et réalisé les recommandations formulées de ce côté-ci de la Chambre relativement à l'amélioration et à la modernisation des services de conciliation.

Je passe à la principale question traitée dans le discours du trône. Il est intéressant de noter dans quelle mesure, au cours des années, les affaires extérieures ont de plus en plus pris le temps et fait l'objet de l'attention du Parlement. Dans une vue rétrospective, on constate dans les débats du Parlement qu'il y a eu une époque où le Parlement consacrait peu de temps de travail à la discussion des affaires extérieures. Mais, dans le discours du trône, environ deux pages sont consacrées aux affaires étrangères, et à ce propos je voudrais signaler une ou deux questions à la Chambre.

En songeant aux affaires extérieures, on ne peut perdre de vue le fait qu'un homme qui pendant des années s'est dévoué pour les Britanniques, le Commonwealth britannique et la liberté a démissionné aujourd'hui en raison de son mauvais état de santé. Que l'on approuve ou désapprouve toutes les attitudes qu'il a prises au cours des années, personne ne peut nier son dévouement à la liberté et jusqu'à quel point sir Anthony Eden était disposé à aller pour appuyer les principes auxquels il croyait et pour consacrer le meilleur de ses efforts à la solution des problèmes touchant les peuples épris de liberté, à travers le monde.

J'aimerais que le premier ministre, s'il le veut bien, passe en revue les événements qui sont survenus en ce qui concerne les affaires internationales depuis la dernière fois

[M. Diefenbaker.]

que nous nous sommes réunis lors de la courte session du Parlement. Nous avons alors souligné la mesure dans laquelle le Canada s'était joint aux autres pour critiquer l'attitude de la Grande-Bretagne et de la France et nous avons dit qu'on ne ferait qu'encourager Nasser à agir contrairement aux principes internationaux. A vrai dire, les nations du monde libre s'étaient divisées à un tel point qu'on pouvait craindre pour la sauvegarde et le maintien de la liberté. Depuis lors on peut dire que Nasser a réussi au-delà même de ses rêves les plus chers. Il a fait obstacle au dégagement du canal. Il a annoncé qu'il ne reconnaîtrait plus les six principes des Nations Unies concernant l'avenir du canal. Il a d'abord interdit aux équipages britanniques et français de participer aux travaux de dégagement, puis il a dit enfin qu'il consentirait à les laisser remettre leur matériel entre les mains des Nations Unies. La Grande-Bretagne et la France ont, de bonne foi, évacué l'Égypte, et le canal devait être dégagé indépendamment de toute question politique.

Or après tout cela la situation semble à l'heure actuelle aussi grave, sinon plus, que lors de la courte session parlementaire. J'ai eu alors l'honneur de proposer que l'on fasse quelque chose, au Canada, pour réunir les chefs de la Grande-Bretagne, de la France et des États-Unis. Il a été mentionné ces jours-ci qu'il y aurait bientôt une telle conférence. Je demande au premier ministre si, oui ou non, il n'est pas convaincu que le Canada devrait être le pays tout désigné pour servir d'hôte à la réunion de ces trois nations afin d'atteindre à un degré d'unité, de collaboration et d'unification des efforts, comparable à celui qui a caractérisé les relations de ces trois puissances pendant de nombreuses années? Qu'a-t-on fait à cette fin? Que fait-on en ce moment afin de restaurer les bonnes relations qui existaient entre ces nations?

Je vois que dans l'entre-temps le conseil de l'OTAN s'est réuni. Que s'est-il passé de neuf? Le rapport du conseil indique qu'il y a eu progrès. Certains de nous ont été surpris qu'un homme comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson) n'ait pas accepté le poste de secrétaire général. Je pense qu'on avait dit qu'il l'accepterait. Beaucoup s'y attendaient. Je crois même que certains de ses collègues qui ne siègent pas trop loin de lui, l'espéraient.

L'hon. M. Pickersgill: Je pense qu'il s'agit plutôt des honorables vis-à-vis.

M. Diefenbaker: Je ne faisais pas allusion à mon honorable ami. Le premier ministre (M. St-Laurent) nous dira-t-il ce qui a été fait à la conférence de l'OTAN, sous la forme de changements propres à refaire l'union